

Saint-Pierre,

Le 7 juillet 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### GLOBALTEL EXPLOITERA LE CÂBLE NUMÉRIQUE SOUS-MARIN DE LA COLLECTIVITÉ

Pour dynamiser l'attractivité du territoire et le très haut-débit pour tous, la Collectivité Territoriale consolide l'offre numérique.

La commission d'appel d'offres réunie le 27 juin 2016 a permis de franchir une nouvelle étape en choisissant le prestataire qui exploitera le câble sous-marin pour une durée de cinq ans.

Deux candidats ont mené le dialogue compétitif duquel il ressort de l'analyse des dernières offres remises que l'offre de la société GLOBALTEL est la mieux disante.

Elle exploitera le câble numérique pour le compte du Conseil Territorial une durée de 5 ans et un montant total de 1 158 000€. Le câble numérique a vocation à être mis à la disposition de tous les opérateurs souhaiteront offrir le très haut débit à leur clientèle.

Les élus de la majorité territoriale sont fiers d'offrir l'accès au très haut-débit aux habitants de l'Archipel.

L'Archipel passe à l'ère du numérique.